



EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000350

Séance du vendredi 12 octobre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL - **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 2.4) - **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2) **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.2), Catherine BALLOT, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE (jusqu'au rapport 5.2), Françoise BRANGET, Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 2.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.2), Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER (jusqu'au rapport 1.1.6), Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 1.2.4), Martine JEANNIN (à partir du rapport 1.1.2), Lucile LAMY, Michel LOYAT, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 6.2) - **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - **Boussières :** Michel POULET - **Busy :** Philippe SIMONIN - **Chalezeule :** Raymond REYLE - **Champagney :** Claude VOIDEY - **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH - **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 1.1.2) - **Chaucenne :** Bernard VOUGNON - **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - **Deluz :** Yves TARDIEU - **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN - **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François :** Claude PREIONI - **Genes :** Gabriel JANNIN (jusqu'au rapport 1.1.7) - **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - **La Chevillotte :** Jean PIQUARD (jusqu'au rapport 6.2) - **La Vèze :** Philippe CHANAU - **Larnod :** Martine BERGIER - **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT (à partir du rapport 1.1.2) - **Marchaux :** Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS - **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY - **Montfaucon :** Pierre CONTOZ - **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 6.2), Gérard VALLET - **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Raymonde BOURLON - **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY (jusqu'au rapport 1.1.6) - **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.2), Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - **Rancenay :** Michel LETHIER - **Roche lez Beauré :** Roland BARDEY (jusqu'au rapport 8.2) puis Serge FERRI (son suppléant), Michel SCHNAEBELE - **Routelle :** Claude SIMONIN - **Saône :** Bernard GUYON - **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - **Tallenay :** Jean-Yves PRALON - **Thise :** Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY (à partir du rapport 1.1.2) - **Torpes :** Denis JACQUIN (jusqu'au rapport 1.1.1) - **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.2)

Etaient absents : **Arguel :** André AVIS - **Audeux :** Françoise GALLIOU - **Besançon :** Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU - **Boussières :** Bertrand ASTRIC - **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE - **Chaleze :** Josseline SEITZ - **Champoux :** Norbert DUPREY - **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - **François :** Françoise GILLET - **Le Gratteris :** Nicole JANNIN - **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET - **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU - **Nancray :** Daniel ROLET - **Novillars :** Bernard BOURDAIS - **Osselle :** Jacques MENIGOZ - **Pugy :** Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Saône :** Christelle PETITJEAN - **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD - **Vaire Arcier :** Patrick RACINE - **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD - **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

Procurations de vote :

Mandants : R. CHAVIN-SIMONOT (jusqu'au rapport 1.2.6), P. BOURQUE (à partir du rapport 5.3), C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, B. FALCINELLA, A. GHEZALI, D. TETU, J. SEITZ, F. GILLET, J-M. VERNET, B. BOURDAIS, C. BULLY (jusqu'au rapport 1.1.1)

Mandataires : M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.2.6), C. TISSIER (à partir du rapport 5.3), N. WEINMAN, E. DUMONT, F. FELLMANN, M-M. DUFAY, J.L. FOUSSERET, G. BAULIEU, C. PREIONI, P. CONTOZ, R. BOURLON, J. SIFFERLIN (jusqu'au rapport 1.1.1)

Objet : Etude «livraison achat centre-ville P + R» - Demande de subvention ADEME

Délibération du vendredi 12 octobre 2007

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Etude «livraison achat centre-ville P + R» - Demande de subvention ADEME

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007 Imputation : 815.2031	Montant BP 2007 : 50 000 € HT

Résumé :

En mars dernier, la Ville de Besançon et le Grand Besançon se sont réunis pour proposer un projet partenarial dans le cadre de l'appel à projets "actualisation 2006 du Plan Climat". Le Grand Besançon avait alors proposé la candidature d'un projet de "service de livraison des achats du centre-ville vers les P+R". Cette étude pouvant être largement subventionnée par l'Ademe, il a été décidé que le Grand Besançon la lance, en dehors de l'appel à projets.

Ce rapport vise à présenter le projet d'étude relatif à la mise en place d'un service de ramassage-livraison des achats du centre-ville vers les parkings-relais (P+R) de l'agglomération bisontine.

I. Le contexte de l'étude

Les achats constituent un motif de déplacement important (97 000 déplacements par jour). Ils s'effectuent principalement en voiture (59%) et le chiffre dépasse 84% lorsque les personnes habitent en périphérie¹. Le report modal de la voiture particulière sur le transport collectif, doit être encouragé pour les déplacements "non contraints" comme les achats.

Il 300 actifs rejoignent quotidiennement leur emploi à Besançon depuis l'une des 58 communes du Grand Besançon. Ainsi, près de 25% des actifs de la périphérie travaillent au centre-ville². Les P+R de Micropolis et de Temis apparaissent comme une alternative à la voiture individuelle pour ces déplacements domicile-travail.

⇒ **Proposer un service de livraison des achats du centre-ville aux P+R, contribuerait à renforcer leur attractivité et encouragerait l'utilisation des transports en commun.**

Les commerçants du centre-ville bisontin expriment une vive inquiétude face à une perte de clientèle au profit des zones commerciales périphériques. Ils attribuent ce phénomène au manque de stationnement à proximité de leurs commerces. L'offre de stationnement au centre-ville bisontin, notamment celle du stationnement gratuit est pourtant déjà conséquente, elle est généreuse comparée à d'autres villes françaises et étrangères de même taille.

⇒ **Le service de livraison des achats apparaît comme l'une des solutions permettant de dynamiser la fréquentation des commerces du centre-ville, tout en contribuant au report modal de la voiture vers les transports collectifs.**

¹ Source : Enquête déplacements urbains 2004/2005 - Grand Besançon - INSEE - méthode CERTU

² Source : "L'essentiel" n°78 - INSEE/AUDAB - mars 2005

II. L'objet de l'étude

Un CCTP (cf. annexe) relatif à une étude d'opportunité et de faisabilité d'un service de livraison des achats du centre-ville vers les P+R, a été rédigé en partenariat avec l'Ademe et Keolis Besançon. L'objectif du projet est de développer l'attractivité des commerces du centre-ville, tout en y limitant la pollution et en dynamisant l'utilisation des P+R. Ce projet s'inscrit dans l'objectif plus large de contribuer localement au report modal de la voiture individuelle vers les transports en commun pour le motif achat et plus particulièrement pour les déplacements "domicile-travail". Le(s) véhicule(s) utilisé(s) pour transporter les achats sera (ont) respectueux de l'environnement (véhicule électrique ou autre)

Les objectifs poursuivis sont donc les suivants :

- limiter les voitures au centre-ville en dynamisant l'usage des P+R,
- conquérir de nouveaux usagers des TC et favoriser le report modal de la voiture individuelle sur le transport collectif, en proposant un service innovant, facilitant les achats au centre-ville, qui s'inscrit dans les nouveaux rythmes urbains,
- proposer aux commerçants du centre-ville un service nouveau, adapté au contexte local et qui répond à leurs inquiétudes de concurrence avec le commerce périurbain,
- alimenter la palette des services "plus" qui seront proposés aux clients Ginko, utilisant les P+R.

III. Le contenu de l'étude

Il est attendu un travail en deux phases :

⇒ Phase 1 : étude de marché - quel besoin potentiel ?

Une analyse marketing fine visera à établir l'opportunité du développement d'un service de livraison d'achats du centre-ville bisontin vers les P+R. Une estimation du volume de clientèle potentielle sera étudiée pour chacun des deux P+R. Une fois le potentiel de demande identifié, le niveau de service attendu sera défini selon différents niveaux d'offre.

⇒ Phase 2 : définition de l'offre de service envisageable - quels services potentiels ?

Cette phase devra définir la faisabilité opérationnelle du/des service(s) envisagé(s). Dans un second temps, l'étude devra présenter les conditions et les moyens de la faisabilité du service retenu sur les plans :

- techniques,
- financiers,
- fonctionnel (gestion),
- temporel (phasage de mise en oeuvre).

Quatre points devront être abordés :

- les conditions de mise en œuvre du service,
- les conditions d'équipement pour un bon fonctionnement du service,
- les coûts et l'évaluation des impacts.

La durée de l'étude est fixée à **5 mois**, soit 2,5 mois par phase.

IV. Le financement de l'étude

Le financement de l'étude, estimé à hauteur de 50 000 € HT, serait entièrement à la charge du Grand Besançon. Cependant, une demande de subvention, adressée à l'Ademe, est actuellement en cours de montage. Cette subvention couvrirait jusqu'à 40 % du montant global de l'étude. Par ailleurs, le projet pourrait répondre aux critères de l'appel à projets européen "LIFE +" qui débute en septembre 2007.

Des concours seront également recherchés au niveau de la Ville de Besançon, des chambres consulaires et des commerçants.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'opportunité et le contenu de l'étude "service de ramassage-livraison des achats du centre-ville vers les P+R"**
- **autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention de l'Ademe et à rechercher d'autres concours au niveau de la Ville de Besançon, des chambres consulaires et des commerces**
- **se prononce favorablement sur la candidature du Grand Besançon à l'appel à projets "Life +".**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 92

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture de Besançon
Contrôle de légalité (C.L.)
Reçu le 22 OCT. 2007